

Réunion préparation et prise de décisions concernant le retour dans les écoles au 12/05/20

Début 17h. Fin 19h30.

- M. Cattaneo, maire de F-S
- F. Klemencic, adjointe au maire
- P. Serre, directeur général des services
- F. Leproust, communication mairie
- F. Jacquet, périscolaire et sport mairie
- S. Arnold, services techniques mairie

Délégués parents d'élèves :

- Frédéric Mangonneaux, école de Viuz
- Marie-Aude Savignat, école de Viuz
- Didier Josserand, école de Seythenex
- Aurélia Keraghel, groupe scolaire Cassin
- Charline Maurice, groupe scolaire Cassin
- V. Coudert, directrice école Seythenex
- T. Giacomoni, directeur groupe scolaire de Viuz
- Ph. Rousseaux, directeur groupe scolaire René Cassin

Faire respecter les décisions de l'Etat et répondre aux impératifs des familles

Trois priorités se dégagent pour la réouverture, au-delà bien sûr des conditions de sécurité sanitaires indispensables :

- répondre à un besoin professionnel des familles,
- réouvrir progressivement pour que les personnels présents (enseignants, ATSEM, agents de restauration, d'entretien et d'animation) puissent prendre correctement en charge les enfants, respecter le protocole sanitaire contraignant et transformer leur pratique professionnelle,
- essayer de lutter contre les difficultés scolaires.
- A noter que les mesures adoptées sont identiques sur les trois écoles.

Au 12 mai (et jusqu'au 29 mai)

- on n'accueille pas les maternelles, petites et moyennes sections (interactions entre les enfants, lien affectif)

Protocole sanitaire parvenu très difficile à mettre en œuvre pour des maternelles.

- Mais on ouvre pour les grandes sections, pour voir concrètement comment ça peut se passer en maternelle.
- En élémentaire, on ouvre tous les niveaux.

Jusqu'à 8 élèves par classe pour garantir un minimum de qualité éducative, compte tenu des exigences sanitaires, et pour gérer les groupes en toute sécurité en dehors des temps de classe.

Bilan le lundi soir 18/05 avec les directeurs, les représentants de parents et la commune, après 4 jours de test. Comment ça marche, sources d'amélioration, augmentation de l'accueil ?

Pour l'organisation, cycles de 15 jours (sauf le premier 3 semaines car 9 jours d'école seulement et en lien avec les décisions de l'Etat). Soit 3 cycles.

Familles volontaires

S'engagent sur tout le cycle. Ne peuvent ajouter des enfants au milieu du cycle.

S'il y a trop de demandes, il faudra choisir. Et les enfants de personnel soignant seront prioritaires, de même que les familles d'enseignants, de soignants et personnel mairie qui assurent l'accueil dans les écoles.

Deux solutions :

- moitié de classe et on applique une semaine sur deux chacun. 11 enfants par classe. Le principe, c'est qu'on alterne. Pas d'un jour sur l'autre, mais sur des temps plus longs. Avantage : gestion « simple » mais on ne répond pas aux besoins des familles qui en ont le plus besoin (retour au travail).

- on applique des critères :

personnels prioritaires (santé, sécurité, sécurité civile, service de gestion de crise, enseignants, personnels communal dédié à l'ouverture des écoles et des établissements petite enfance), famille où les deux parents (ou un dans le cas d'une famille monoparentale) sont contraints de travailler en présentiel et ne peuvent télétravailler
enfants identifiés par l'équipe pédagogique dont le retour à l'école semble, pour des raisons éducatives, prioritaire (ces enfants, s'ils n'ont pas de place pour l'école, pourraient sans doute intégrer des séances de soutien scolaire que la commune souhaite remettre en place s'il y a des enseignants volontaires), puis enfin les autres familles.

La deuxième solution paraît la plus souhaitable à l'ensemble.

Les réponses à donner aux parents dont les enfants ne peuvent être accueillis : dans ce cas-là, la mairie pourra fournir des attestations aux parents pour leur employeur.

2 juin et fin du chômage partiel

Attention, le 2 juin, il pourrait y avoir de grosses difficultés avec la fin du chômage partiel. Et la nécessité d'accueillir plus d'enfants.

« Optimisation du temps » des enseignants

L'idée générale, c'est de « rentabiliser » la présence des enseignants avec 8 enfants. Priorité : c'est mettre un enfant avec son enseignant.

Question de la continuité pédagogique et double journée pour un enseignant

Ou en cas d'absence d'un enseignant... Insécurité affective pour les enfants si changement d'enseignant. Répartition à faire, en fonction des capacités.

A Cassin, trois enseignants ne reprennent pas, à Viuz, un.

Les enseignants : pas de double fonction, une en présentiel et une en distanciel cumulées. Ce sera l'un ou l'autre.

L'EN demande de continuer à envoyer du travail à distance, sans que cela prenne du temps. Il n'y aura pas de corrigé ou d'échange avec les parents comme auparavant. Donc, plan de travail communiqué aux parents des enfants qui ne viennent pas en cours.

Inquiétude sur conditions de pressions psychologiques qui pourraient peser sur les encadrants et faire que le climat soit dur pour les enfants (respect des consignes de distanciations et autres).

Réponse : la mairie consacre une journée d'information, le 11 mai, pour faire une pré-rentrée, fixer les règles, le matériel (formation aux équipements de protection individuels), apporter des réponses, échanger avec les agents qui peuvent être eux-mêmes inquiets. On sait que l'inquiétude peut générer des comportements inadaptés. Les personnels sollicités ont l'habitude, on les connaît. On peut s'appuyer sur eux. Notre pré-rentrée : des messages globaux, clairs, donnés à tous.

Ressources du centre de gestion et médecine du travail mobilisées, + CHSCT de la mairie.

On essaie de faire bien, au mieux.

Quid de la responsabilité pénale ?

Du maire, des directeurs, enseignants, animateurs... C'est une question sur laquelle il ne faut pas se scléroser. Il faut qu'il y ait du professionnalisme.

Sur les protections

Assistance auprès d'un enfant blessé ou autre, angoissé avec un problème particulier : dans ces circonstances, l'adulte intervient auprès de l'enfant, si possible avec des gants mais en tout cas avec bon sens s'il y a urgence.

Personnes en contact avec les enfants devront porter un masque. Tous les adultes doivent avoir un masque. Masques catégorie 1 ou 2 (sinon masques chirurgicaux en absence de 1 ou 2), pas de FFP2. Quantité prévue : sur la base de 2 par jour à minima. Pour la commune, pas de volonté de restreindre l'accès aux masques. Si les enseignants en manquent, la commune leur en fournira.

Entre 18 mai et fin mai, la mairie va recevoir des masques lavables pour les habitants et les agents. L'EN va livrer des masques aux enseignants entre le 6 et le 7 mai.

Pas de masques pour les maternelles, c'est déconseillé. Il est possible que les autres enfants en élémentaire) en portent. Aux parents d'expliquer et de fournir le masque à leurs enfants.

Des masques pourront être donnés par les enseignants si un cas se révèle pendant la journée de présence à l'école (isolement).

Prise de température

Le matin, prise de température par les parents pour éviter de confier un enfant malade.

Pas à plus de 37,8°. Il n'y aura pas de test de température à l'entrée dans l'école.

(impossible d'acheter des thermomètres depuis trois semaines).

Il y a au moins un thermomètre par école, s'il y a suspicion de fièvre chez un enfant.

= importance du civisme et de la responsabilité de chacun sur ce point

Le périscolaire

La base : éviter le brassage des enfants. Cas contacts x 8, avec les parents, les familles... multiplication des risques de transmission.

On fera correspondre les groupes de périscolaire à la configuration des classes. Pas de brassage sur les points de contact (personnel d'entretien), poignées, rampes...

Groupes périscolaires sur la base des groupes scolaires. Il y aura une inscription à formaliser.

Temps de midi

1m, 1,50m : réduction par 4 les salles de restauration en nombre de places.

Le souhait de la mairie : pas de repas en classe. Repas froids, c'est moins bien, moins qualitatif au niveau de l'alimentation. Et l'option repas tiré du sac, problème d'hygiène et chaîne de froid. Donc, repas chaude pris en salle de restauration, avec désinfection entre chaque service.

Deux ou trois services à prévoir. Un animateur référent par classe. Avec un endroit dans la cantine attitré. Le même référent pour le cycle complet si possible. C'est l'objectif (à voir le retour des personnels absents).

Les enfants scolarisés auront-ils le choix de la restauration scolaire ? Non obligés de manger à la cantine pour des questions d'organisation, d'éviter le brassage, les déplacements pour la première période.

Inscription automatique pour les enfants nouveaux à la cantine.

Arrivée dans l'école : un seul parent, ou l'assistante maternelle. Mais une seule personne.

Le soutien scolaire

Souhait du maire qu'on le remette en place. Les décrochages se sont sûrement accentués pendant le confinement.

Problème : des enfants qui viennent de plein de groupes différents. Brassage des enfants.
Séances début juillet s'il y a des enseignants volontaires ? Réflexion à poursuivre, si enseignants volontaires. Avec des groupes plus réduits (là, une dizaine pour deux encadrants, donc plutôt six pour deux ?).

Suggestion : intégrer plutôt des enfants qui n'iront pas en classe. Un soutien scolaire fera peut-être moins peur aux parents inquiets qu'une journée entière à l'école.

Le transport scolaire

Retour de la CCSLA en date du 03/05 : Attend le nombre d'enfants. Il y aura un transport scolaire. Avec deux fois moins de place. Mais il y aura brassage dans le bus.

Mercredi sans cartable

Les inscriptions pour la 4^e période avait été faite. La question du brassage est toujours valable. Il y a des activités où la distanciation physique sera difficile à maintenir (atelier céramique). Ca pourrait ne pas être le mercredi sans cartable, mais un autre système de garde.

Nous voulons proposer un mode de garde pour le mercredi. On n'est pas sûrs de pouvoir le proposer dès le 13 mai. Ça peut être centre de loisirs à la journée. Réflexion en cours sur le mode de garde pour le mercredi.

Demain, visite dans les écoles, signalétique, fléchage. Personnel municipal mobilisé, animateurs aussi. Restauration centrale OK.

Récréations : échelonnées.

Phases suivantes : le lundi 18/05 à 17h30. Le premier cycle dure trois semaines, jusqu'au 1^{er} juin.
Fonctionnement idem ? On ouvre plus de places ?